



## **Accompagner la mise en place d'un lieu d'accueil pour mineurs en situation complexe**

**Durée :** 30 heures ( 5 jours 1/2)

**Profils des stagiaires :** Tout professionnel intervenant auprès d'adolescents en situation complexe, travailleurs sociaux, cadres intermédiaires, assistantes familiales, surveillants de nuit...

**Prérequis :** Aucun

### **Objectifs pédagogiques**

- Elaborer un diagnostic préalable à la mise en place du service.
- Décliner les apports théoriques et techniques nécessaires à la création d'un service qui répond au cahier des charges de la direction.
- Evaluer et définir les moyens et l'organisation de la mise en place d'un tel service
- Co-construire un référentiel d'intervention, base commune à tous les professionnels pour des prestations adaptées et de qualité.
- Adapter l'organisation de la structure et ses règles de vie afin que le cadre proposé s'adapte à la spécificité de chaque jeune accueilli.
- 

### **Contenu de la formation**

**Jour 1 (6 heures) : Travail avec les responsables de service autour du projet de service, en mettant en exergue les points de vigilance.**

- Genèse du projet. Élaborer un projet de service qui répond aux besoins du financeur sur le territoire d'intervention. Délais nécessaires à la préparation.
- Critères de faisabilité et de viabilité du projet.
- Descriptif du public accueilli, nombre de personnes accueillies pour un projet viable
- Des besoins spécifiques, des réponses adaptées
- Structure du groupe de vie : la mixité, l'emplacement stratégique et l'aménagement des locaux
- Les relais et répit nécessaires : organisation
- Organisation et fonctionnement de la structure :
  - Rôle des responsables de service
  - Les besoins en personnel. Composition de l'équipe pluridisciplinaire
  - Budget alloué
  - Besoins immobiliers et mobiliers
- Le partenariat : liens à établir avec l'organisme placeur, les établissements de soins, les organismes de droit commun.
- Organisation de l'accompagnement des équipes, élaboration d'un calendrier prévisionnel d'interventions du formateur.



## ***Jour 2 à 5 : travail avec les équipes, préparatoire à l'ouverture de la structure.***

### ***Jour 2 (6 heures) :***

Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.

- Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
- Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
- Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.

Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.

- Définitions selon la psychologie, les neurosciences.
- Une définition différente selon le champ d'action, protection de l'enfance, handicap, pédopsychiatrie, justice.
- Elaboration d'une définition commune au groupe de formation

La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours ? Un mot sur l'accueil inconditionnel.

- Des parcours chaotiques – incompréhension d'un placement mal expliqué – est-ce compréhensible, un placement ?
- Des placements, déplacements, et autres tentatives d'accueil
- Des jeunes que l'on n'écoute pas
- De la rupture dans la rupture : est-ce bien nécessaire ?
- Et tout ça pour ça : fin de parcours, ou presque ! Obligation d'un accueil inconditionnel.

### ***Jour 3 (6 heures) :***

Réflexion autour de l'adaptabilité du projet de service à la problématique des personnes accueillies.

- Impossibilité de rentrer dans le cadre. Pourquoi eux ? Pourquoi un cadre ?
- Individualisation des règles de vie : un vrai changement de paradigme.
- Autorité, permissivité, seuil de tolérance : des concepts à revoir au risque de s'épuiser.
- Travailler auprès de jeunes en situation complexe, ou devoir accepter de perdre !

Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.

- Sanctions, punitions, place du chef : un arsenal qui ne marche pas très bien. Et si on ne punissait plus !
- D'autres réponses au quotidien : co-inventer une autre prise en charge en associant les jeunes.
- Le projet ou les projets : un concept à oublier ou à différer. La question de la temporalité et de la priorité.

### ***Jour 4 (6 heures):***

La place des parents dans la prise en charge.

- La place des parents et de la famille élargie : un fondamental dans la prise en charge de ces jeunes.
- Outils et méthodes pour un travail de proximité avec les parents
- Ne pas oublier l'environnement



- Le partenariat.
  - Utiliser les moyens existants
  - Proposer, coinventer, développer les moyens nécessaires qui paraissent inaccessibles
- Présentation d'un lieu d'accueil mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
  - Genèse de la création du lieu d'accueil
  - Exemple d'actions concrètes
  - Bilan de la structure. Quelques chiffres. Obligation de moyens ou de résultats ?

#### **Jour 5 (6 heures) :**

- Elaboration des documents obligatoires, document individuel de prise en charge, livret d'accueil, règles de vie...
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil, de qualité de ces jeunes
  - Le cahier d'histoire de vie
  - La fiche parcours
  - La feuille de route – les invariants ou le référentiel d'interventions
  - Les relais – les répit
  - Ébauche d'un livret d'accueil avec règles de vie.
  - Et d'autres à coconstruire ensemble

#### **Jour 6 (3 mois après ouverture de la structure, 3 heures) :**

- Point sur l'ouverture du service
- Retour d'expérience sur les outils mis en place
- Apports de la formation en lien avec la mise en place du service
- Évaluation de la formation

## **Organisation de la formation**

### **Equipe pédagogique**

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif de préparer et d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

### **Moyens pédagogiques et techniques**

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

### **Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session



- Formulaire de satisfaction écrite à chaud à chaque fin de journée de formation
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.